



Le journal sans concession de l'AGEPS, première organisation étudiante de l'université Paris IV, Mai/Juin 2010, numéro 27

Fin d'année universitaire

A L'EAU ET AU PAIN SEC TROIS MOIS SUR DOUZE AU REGIME PECRESSE

Éditorial

"Les Horlas"

Ni fantômes ni esprits malins, qui sont-ils ces êtres étranges qui peuplent les bureaux cosus des officines et ministères publics. Voient-ils le vrai monde, vivent-ils vraiment dans le même pays que nous ? Ont-ils, telles les moires, un seul œil pour tous ?

Le gouvernement prépare, au scalpel ou au tapis de bombe, sa réforme sur les retraites. Récapitulons : réforme des universités, des hôpitaux, de la carte judiciaire, du pôle emploi, non réévaluation des conventions collectives, puis retraites... Avons nous attaqué l'empire pour que l'empire contre-attaque ? Plus que dissoudre des acquis sociaux fondamentaux de notre société, c'est une véritable marche vers la misère que le gouvernement prépare pour ceux qui ne sont ni rentiers de famille ni cadres à Véolia.

Pour l'étudiant qui devra capitaliser sur son temps d'étude, le financer, se salarier et finalement allonger sa durée de cotisation pour obtenir une retraite décente, le gouvernement à-t-il vraiment ouvert les yeux ? Et pour le travailleur en fin de carrière, ou le retraité, qui devra gérer bientôt sa propre couverture sociale, le gouvernement ferme-t-il les yeux ? Voilà l'avenir qu'on souhaite pour nous : devenir cadre supérieur, ou la misère. Pour ceux qui souhaitent marcher sur les sentiers battus de ces "Horlas" du gouvernement, qui nous laissent spectateurs du drame de la Grèce pour nourrir leurs arguments, je leur souhaite du courage. Pour ma part je suis convaincu qu'il y a une chose que l'Université sait faire, c'est développer une puissance critique et souligner les mensonges des tribuns.

Il nous faudra être prêts, étudiants, professeurs, personnels, syndicats et toute la communauté universitaire, à nous dresser contre cette nouvelle attaque qu'est la réforme des retraites ; que nous le fassions dans la rue ou dans nos textes. Les deux étant le mieux.

Julien AUVERT
Président de l'AGEPS

DIXIEME MOIS DE BOURSE LA GRANDE MASCARADE

Depuis quelques mois, grande publicité est faite autour du dixième mois de bourse : annoncé pour 2010-2011, il permet à certains syndicats de ne construire leur campagne pour les dernières élections CROUS que sur ce thème, clamant à qui mieux mieux qu'ils étaient à l'origine d'une victoire historique. Oui mais voilà, il ne concernera aucun étudiant de Paris IV. Et peut-être aucun étudiant du tout. Historique et décodage d'une vaste fumisterie, sauce chantage.

Si cette revendication est un vieux combat syndical, c'est suite au mouvement universitaire de l'an dernier qu'elle revint sur le devant de la scène. En effet, les semaines, voire les mois de grève contraignirent nombre d'universités à modifier leur calendrier pour pouvoir maintenir les examens. Nous les passâmes fin juin à Paris IV, mais d'autres universités prirent le parti de les reporter en juillet ou en septembre. Une occasion en or pour demander le versement exceptionnel d'un 10^{ème} mois de bourse - il fut promis par la ministre - puis pour en réclamer la pérennisation.

C'est ainsi qu'en septembre 2009, dans un sursaut de magnanimité, Nicolas Sarkozy s'engagea sur sa création et que le 4 mai dernier, Valérie Pécresse déclara sur France Info que « tous les étudiants qui ont aujourd'hui plus de

LA MASTERISATION EN MARCHÉ ... OU PAS!

Le vendredi 16 avril, le directeur de l'IUFM, Alain Frugière, présentait la maquette du futur master pour les professeurs des écoles. Seizième version en réalité, depuis un an et demi. Le conseil de l'école s'est finalement entendu sur ce point douloureux pour l'avenir de l'éducation nationale. Restait alors à valider cette décision dans les conseils centraux de l'université, à laquelle l'IUFM est rattachée depuis trois ans.

L'argumentaire est solennel. On ne reviendra pas sur le fond. Tout le monde est d'accord sur la nature de la réforme : scandaleuse, catastrophique, aberrante. Scandaleuse parce que des établissements confessionnels peuvent mettre en place des formations d'instituteurs pour l'école publique et républicaine. Catastrophique, car le suivi professionnel est mué en stages ponctuels au sein du master, posant le problème de leur financement. Déjà, les rectorats - dont celui de Paris - annoncent qu'ils ne pourront pas tous les payer. La suppression du statut de fonctionnaire

9 mois d'études pourront se voir verser à la rentrée prochaine un 10^{ème} mois de bourse ». Sachant qu'aucun fonds ne fut débloqué il y a un an, que le Premier ministre annonça le 6 mai un gel des dépenses de l'État et que ce critère discriminant n'apparaît pas dans la circulaire du 7 mai fixant les modalités d'attribution des bourses de l'enseignement supérieur pour 2010-2011, permettez-nous de ne pas croire le moindre mot de cette promesse, qui en outre ne saurait concerner les étudiants de Paris IV, puisque notre calendrier s'étend sur 9 mois. Enfin ... sans compter rattrapages de septembre, stages de pré-entrée ou autres soutenance, comme dans de nombreuses autres universités.

Et voici précisément où réside le chantage gouvernemental : en effet, si par quelque miracle elle était mise en place, une telle mesure créerait deux classes d'étudiants boursiers, creusant ainsi l'inégalité sociale et poussant à la désertion des universités dont les formations ne dureraient pas 10 mois - du moins, selon les critères ministériels. Nos enseignants, aussi chercheurs, seraient aussi touchés : allonger le temps d'enseignement dans l'année, c'est réduire d'autant le temps de recherche.

Mais la carotte a un effet très positif pour le ministère : aucun syndicat étudiant national n'est jamais revenu sur la modification des critères d'attribution des bourses. Car si un sixième échelon fut créé, ce fut au prix du sacrifice considérable de critères pourtant essentiels - handicap, parent isolé, enfant à charge de l'étudiant-ébranlant les fondements même de l'exis-

stagiaire va coûter bien plus cher au final. Enfin elle est aberrante puisqu'universitaires et professionnels de l'éducation fustigent la réforme et que le gouvernement persiste dans ce mouvement, avec une tactique propre : pas à pas, construire un arsenal législatif pour empêcher / compliquer tout retour en arrière.

La décision est difficile à prendre. Le passé plaide pour le maintien d'une ligne : le rejet de la maquette. Dans le même temps, l'IUFM dit avoir besoin de cette maquette pour exister et ne peut se permettre un suicide. Et les 800 étudiants pré-inscrits pour ce master sont dans le flou : quel calendrier ? quelle formation ? La place du concours paraît anecdotique. On nous dit qu'il ne sera pas un examen sélectif entre le M1 et le M2 : l'accès au master sera implicitement limité à 500 candidats sur Paris. Nous restons sceptiques. Au final, le CEVU vote : cinq contre, une abstention, dix pour.

Quant au Master des professeurs des collèges et lycées, outre les dates du concours - admissibilité en novembre, admission en juin - et la nature des épreuves, les universités parisiennes et le rectorat se

tence des bourses sur critères sociaux et déclassant 50 000 boursiers.

En réalité, le gouvernement se fiche complètement des conditions de vie des étudiants. Des preuves ? En voici une : les bourses sont versées sur 9 mois, les baux en résidence universitaire sont le plus souvent signés sur 10. Sans compter que les plans Anciaux (2004 et 2007), qui prévoyaient de construire 50 000 chambres et d'en réhabiliter 70 000, a pris un retard notable - aucun chiffre n'est communiqué - et qu'un récent rapport du CROUS montre que 47% du parc social universitaire est vétuste.

Mme Pécresse affirme que « l'accompagnement pédagogique et l'accompagnement social doivent aller de pair ». Certes. Mais elle se contente de faire du chantage avec une mesure inégalitaire et loin de la réalité. Pour un peu, on s'en laisserait.

Alice BENSO

Dixième mois de bourse, masterisation Une mission pour Super Pigeon!



sont mis d'accord sur les stages. Tous les étudiants de M2 (admissibles ou non) devront faire un stage d'observation et de pratique accompagnée de 54 heures, ainsi qu'un stage en « co-responsabilité » de 54 heures aussi - rémunéré - durant deux semaines. Pour des questions pratiques, tous ces stages se feront en binôme, suivi par un « professeur référent ».

Sur le fond, des enseignants de l'université de Nanterre, dans l'académie de Versailles, ont proposé d'appliquer la réforme... sans l'appliquer. Il s'agirait de pousser les étudiants à faire un master recherche complet - deux années - et de passer les concours après - troisième année. Cette solution a certains avantages : le master n'est pas dévalorisé et permet aux étudiants d'aménager plus facilement des plages horaires pour financer

leurs études. L'inconvénient est la prolongation du temps d'étude posant tout de même le problème financier et donc l'accès à la formation.

Au moment où cet article est rédigé, rien n'est définitivement fixé. Le ministère reste avare d'information sur le contenu des masters, empêchant toute focalisation sur un point fixe et clair pour contrer la réforme. Ce peu d'information révèle la volonté de ne pas voir émerger un mouvement social comme celui qu'a connu l'année dernière l'Université, dont les séquelles se font encore sentir... tout comme la colère.

Simon VACHERON

La phrase du mois

Luc FERRY, ancien ministre de l'éducation, dans le Monde de l'Education du 14 avril: "[La réforme de la mastérisation] est calamiteuse. Luc Chatel le sait. Xavier Darcos lui a laissé une grenade dégoupillée. Supprimer les stagiaires est une idée de gestionnaire au petit pied". Pour une fois, nous n'avons rien à ajouter...

AU FOND DU COULOIR

Laïcité et mémoire sélective

Dans Le Monde daté du mercredi 12 mai, Eric Besson annonçait que deux universités publiques – non citées – allaient dispenser des cours de "d'éthique républicaine et française" à des imams lors d'une conférence à l'Institut Catholique. Cela n'est pas sans rappeler ce que l'ancien président de Paris IV, Jean-Robert Pitte avait proposé en 2005 : un Diplôme d'Université « formation d'imam », contre lequel l'AGEPS s'était vigoureusement opposé, au nom de la laïcité. Si le journaliste semble s'en souvenir, cela ne semble pas être le cas du ministre de l'immigration et de l'identité nationale...

La valse des calendriers

Obtenir un calendrier universitaire équilibré est décidément une tâche compliquée. De sombres lobbys semblent d'ailleurs jouer à plein au sein de notre université. En effet, pour le CEVU du 21 mai, une première version qui comportait une semaine de vacances au premier semestre a été envoyée aux élus. Puis, revirement de dernière minute, une seconde version vient d'être envoyée à vos élus, à quatre jours dudit conseil, avec un seul changement : la semaine de révision a mystérieusement disparue. Le moins qu'on puisse dire, c'est que la méthode est douteuse. A quelles sirènes la présidence a-t-elle succombé pour en arriver là, difficile de le savoir pour l'instant... Mais soyez sûrs que vos élus étudiants feront tout ce qu'ils peuvent pour revenir à la proposition initiale. La suite au prochain épisode...

Quand les enseignants utilisent les étudiants pour leurs propres intérêts

Mme Lehman, professeur de Suédois dans notre belle université, a recommencé cette année sa mascarade habituelle : monter sa propre liste étudiante pour les élections au conseil d'UFR d'Etudes Germaniques. Et ce dans un seul but : soutenir les intérêts des profs de langues nordiques contre ceux d'allemand. Espérons que si certains de ces étudiants, utilisés comme arme dans un combat de coq entre enseignants, sont élus, ils penseront à faire ce pour quoi on se présente normalement à une élection en UFR : défendre les intérêts des étudiants.

Démocratie numérique universitaire

Les députés UMP viennent encore de frapper en autorisant les établissements d'enseignement supérieur à organiser des votes par voie électronique au prétexte de relancer la participation aux élections étudiantes. Fini donc les urnes, les isolements, les bulletins de vote, et bienvenue dans la démocratie moderne, celle où il est impossible d'assurer la transparence du scrutin et d'être certain de sa sincérité. Heureusement, c'est au choix : les universités peuvent toujours procéder « à l'ancienne » et Paris IV ne semble pas se diriger vers cette voie. On attend cependant avec impatience le premier « bug » démocratique...

ACTUALITE PARIS IV - BI-LICENCES NOUVEAUX DIPLOMES VENENEUX

Histoire-sciences, anglais-histoire, musicologie-sciences... Autant de bi-licences qui arrivent en masse dans nos universités. Possibilité d'acquérir une double compétence, diriez-vous. Possibilité de mettre toutes les chances de notre côté pour entrer dans le monde du travail, insisteriez-vous. Hélas, le ver est dans le fruit. Car si ces parcours ont été votés par les conseils, la sélection, elle, est passée malgré nos protestations. Nous le redoutons sans être pris au sérieux. Et pourtant, si certaines bi-licences semblent tout à fait séduisantes sur le papier, la plupart comporte un numerus clausus, c'est à dire un nombre de places limité. C'est le cas notamment des licences histoire-droit ou lettres-sciences. Ces places disponibles ne sont que quelques dizaines quand les licences classiques en comptent des centaines. C'est dire le décalage.

Lors des conseils, la présidence de l'université a été très floue. Elle admet que ces filières sont réservées à un nombre restreint d'étudiants mais assure que le grand nombre des bi-licences permet à chacun de trouver chaussure à son pied.

ACTUALITE NATIONALE - RETRAITES ON NE FERA PAS DE VIEUX OS

Pour les étudiants, la question des retraites peut sembler bien lointaine. Cependant, les projets actuels du gouvernement sur la réforme du système des retraites nous concernent au premier chef, en particulier l'allongement de la durée de cotisation sous peine de décote. La suppression de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans pour le porter à 62, 65 voire 67 ans, comme le demande le MEDEF, menace de transformer l'étudiant d'aujourd'hui en Sisyphe de demain, voyant toujours reculer devant soi l'âge de la retraite. En effet, selon les préconisations du Conseil d'Orientation des Retraites, le taux de remplacement moyen pour les diplômés de l'université, c'est-à-dire le niveau de la retraite par rapport au salaire, qui était de 72% en 2007 (moyenne nationale), doit continuer de baisser jusqu'à 59%.

L'argument du gouvernement et des partisans de cette réforme est qu'elle est nécessaire économiquement et inévitable démographiquement, en raison de l'allongement de l'espérance de vie et de la baisse de la natalité : plus assez de travailleurs pour financer des retraités qui vivent

ACTUALITE INTERNATIONALE L'EDUCAZIONE ALLA BOLOGNESE

Dans le numéro précédent du LSD, il était question du contre-sommet de Vienne (10-14mars), ainsi que du processus de Bologne. Restait à vous expliquer ce dernier.

Le processus de Bologne est un projet européen, il est un engagement à créer un Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (EEES), qui s'est construit sur la déclaration de la Sorbonne en 1998, la Stratégie de Lisbonne en 2000 (visant à faire de l'Union Européenne l'économie la plus dynamique sur la base du savoir, capable d'une croissance économique solide avec de meilleurs emplois et une plus grande cohésion sociale), les conférences de Prague (2001), Berlin (2003), Bergen (2005), Londres (2007), Louvain-la-neuve (2009). Aujourd'hui, il inclut 47 pays, plus de 400 universités, 20 millions d'étudiants, 1,5 million de travailleurs et 435.000 chercheurs. Et comme tout projet européen, il pose de nombreux problèmes : projet commun et diversité des acteurs, parmi lesquels, la Commission Européenne, le Conseil de l'Europe, l'Association Européenne des universités, l'Union des Etudiants Européens, dont la FAGE et l'UNEF sont membres, l'UNESCO ainsi que les gouvernements des 47 pays signataires. Pour faire court, ce proces-

Alambiqué et surtout faux, car, dans des parcours très convoités (histoire de l'art-

droit, philo-sciences), une sélection devra bien être faite ! En somme, c'est la porte ouverte vers l'université à deux vitesses : les licences bi-disciplinaires avec peu de bons étudiants contre les licences classiques mono-disciplinaires avec tous les autres. Cette nouvelle mode qui touche Paris IV est en opposition frontale avec l'attachement affiché de l'équipe du président Molinié de garder la fac ouverte à tous. D'autant que le cadre du PRES Sorbonne-Universités, un collage spécial serait créé, soulignant l'exception de ces parcours par rapport aux autres, plus classiques.

Autre point : il ne faut pas croire que ces bi-licences offrent les mêmes chances à tous les étudiants. Au contraire, à la concurrence grandes écoles contre facs, vient s'ajouter la concurrence entre licences. Car, si un étudiant obtient un diplôme plus sélectif, réservé à un petit nombre, comment un étudiant non sélectionné peut-il faire le poids ? Ainsi, un étudiant en histoire aura-t-il autant de chances de réussite qu'un historien angliciste ? Cela pose aussi la question du financement des études. Il est peu proba-

de plus en plus longtemps.

L'argument démographique est spécifique,

dans la mesure où il ne prend en compte ni la possibilité du recours à l'immigration (des milliers de jeunes travailleurs sont prêts à financer les futurs retraités, mais le gouvernement préfère souvent les renvoyer en charter), ni l'augmentation, constante et accélérée, des gains de productivité, ni, enfin et surtout, la possibilité de taxer plus lourdement le capital boursier qui, lui, ne cotise pas pour nos retraites.

L'argument économique est hypocrite, quand il prétend vouloir allonger la durée d'activité du salarié, alors que les entreprises continuent de licencier les « vieux trop chers et pas rentables » (l'âge moyen de cessation d'activité en France est de 59 ans !), et que le chômage de masse empêche toute une partie de la population active de cotiser.

Ces réformes menacent tout particulièrement les étudiants, à cause de l'allongement de la durée des études, qui retarde leur entrée sur le marché du travail. Or, un Bac + 6 s'arrêtera-t-il de travailler 5 ans plus tard qu'un Bac +1 ? Les statistiques de l'OCDE prouvent le contraire. En réalité,

sus est responsable de la fameuse réforme LMD, et des crédits ECTS. Il est aussi à l'origine de la LRU, interprétation toute personnelle de ce processus par le gouvernement.

Or, depuis quelques temps, on observe une distorsion entre les législations nationales et les attentes du processus de Bologne. Selon ces communiqués, l'EEES fait de l'étudiant le centre de ses préoccupations.

L'Enseignement Supérieur y est de responsabilité publique, et en ces temps de crise, l'investissement public y est annoncé d'extrême priorité (Louvain-la-neuve). La dimension sociale y est définie comme un facteur central de son attractivité (Berlin), avec des mesures gouvernementales destinées à soutenir les groupes socialement défavorisés, et garantir les principes de non-discrimination et d'équité à l'accès à l'Enseignement Supérieur. De même, l'ouverture de cet EEES aux étudiants non-européens doit être favorisée par des facilités d'accès aux visas et permis de travail. Les institutions de l'Enseignement Supérieur, enfin, doivent améliorer l'insertion professionnelle des diplômés (Bergen).

En Autriche, depuis novembre 2009, les étudiants occupent partie des universités et contestent l'application du pro-

cessus, ils tentent aussi de parvenir à une mobilisation européenne. Dans la foulée fin novembre sont organisés des Sommet des étudiants d'Europe à Munich, à Vienne en mars, à Bruxelles et à Madrid en avril. Un prochain se tiendra à Bochum début juin. La coordination y est cependant assez mauvaise. On y discute beaucoup et de tout, sans parvenir à des conclusions sous forme de déclaration ou de communiqué. Aucun groupe transnational ne s'est encore créé. L'idéalisme de beaucoup empêche de parvenir à des formes construites, mais des structures d'information sont lancées sur internet, via Wikipedia, Facebook et Twitter. Les divisions sont elles aussi encore trop marquées : à « l'Ouest » beaucoup sont imprégnés par des idées trop « communistes », pour emporter l'adhésion à « l'Est ». Alors que pour contester, il faudrait précisément plus de représentativité. Il faudrait aussi établir une analyse précise des situations dans chaque pays pour souligner ce qui a dérapé. Et puis, il faudrait en vérité plus d'Europe, parce que l'éclatement des interprétations et des applications nationales de cette réforme provoque confusion et mécontentement – surtout quand on voit le gouffre qui sépare les aspirations contenues dans le processus de Bologne et la LRU...

ble qu'un étudiant ayant peu ou pas d'aides (parents ou bourses) et contraint à se salarier soit autorisé à suivre la formation par le comité de sélection en place. Enfin, ces bi-licences conduiront à une hiérarchie des financements. A terme, nous redoutons les conséquences sur les moyens alloués aux différentes licences avec notamment des différences de volume horaire et de fait, une incidence sur la qualité de l'enseignement. Le cas se présente d'ores et déjà notamment dans les bi-licences entre l'université et Sciences-Po, qui se voient attribuer des tutorats spécifiques... Ce n'est donc qu'une question de temps avant que cela ne s'étende aux autres bi-licences.

C'est pourquoi l'AGEPS reste radicalement contre la sélection au sein des licences qui naissent dans notre université et nous demandons que les critères de sélections soient rendus publics. Nous soutiendrons par ailleurs tous les projets concrets et cohérents de double-cursus qui seront ouverts à tous.

De même, nous redoutons que cela serve un objectif annexe du gouvernement actuel : la double spécialisation des enseignants. Car à qui profiterait des enseignants moins spécialisés mais que l'on peut déplacer plus facilement ?

Manon FERRANDI

L'argument démographique est spécifique, dans la mesure où il ne prend en compte ni la possibilité du recours à l'immigration (des milliers de jeunes travailleurs sont prêts à financer les futurs retraités, mais le gouvernement préfère souvent les renvoyer en charter), ni l'augmentation, constante et accélérée, des gains de productivité, ni, enfin et surtout, la possibilité de taxer plus lourdement le capital boursier qui, lui, ne cotise pas pour nos retraites.

L'argument économique est hypocrite, quand il prétend vouloir allonger la durée d'activité du salarié, alors que les entreprises continuent de licencier les « vieux trop chers et pas rentables » (l'âge moyen de cessation d'activité en France est de 59 ans !), et que le chômage de masse empêche toute une partie de la population active de cotiser.

Ces réformes menacent tout particulièrement les étudiants, à cause de l'allongement de la durée des études, qui retarde leur entrée sur le marché du travail. Or, un Bac + 6 s'arrêtera-t-il de travailler 5 ans plus tard qu'un Bac +1 ? Les statistiques de l'OCDE prouvent le contraire. En réalité,

Léon HOTMANN

cessus, ils tentent aussi de parvenir à une mobilisation européenne. Dans la foulée fin novembre sont organisés des Sommet des étudiants d'Europe à Munich, à Vienne en mars, à Bruxelles et à Madrid en avril. Un prochain se tiendra à Bochum début juin. La coordination y est cependant assez mauvaise. On y discute beaucoup et de tout, sans parvenir à des conclusions sous forme de déclaration ou de communiqué. Aucun groupe transnational ne s'est encore créé. L'idéalisme de beaucoup empêche de parvenir à des formes construites, mais des structures d'information sont lancées sur internet, via Wikipedia, Facebook et Twitter. Les divisions sont elles aussi encore trop marquées : à « l'Ouest » beaucoup sont imprégnés par des idées trop « communistes », pour emporter l'adhésion à « l'Est ». Alors que pour contester, il faudrait précisément plus de représentativité. Il faudrait aussi établir une analyse précise des situations dans chaque pays pour souligner ce qui a dérapé. Et puis, il faudrait en vérité plus d'Europe, parce que l'éclatement des interprétations et des applications nationales de cette réforme provoque confusion et mécontentement – surtout quand on voit le gouffre qui sépare les aspirations contenues dans le processus de Bologne et la LRU...

Pierre DECOUSSY

POUR ALLER PLUS LOIN

FOCUS SUR LES UFR

Décidément, 2010 est une année d'élections : comme tous les deux ans, à l'Université, vous avez renouvelé en mars le mandat de vos représentants dans les trois conseils centraux, désormais, vous êtes appelés à voter pour vos délégués dans les conseils d'UFR ! Mais avant de vous présenter les grandes lignes de notre programme pour les UFR, il ne sera sans doute pas inutile de revenir sur le fonctionnement des conseils d'UFR et sur le rôle qu'y tiennent vos représentants, qu'ils soient à l'AGEPS ou non syndiqués...

L'AERES et les 17 UFR

Le rapport de l'AERES avait pointé l'an dernier la répartition compliquée des UFR de Paris IV : notre université compte en effet 17 Unités de Formation et de Recherche (UFR), dans lesquelles s'inscrivent les huit mentions de Licence et de Master « Humanités », elles-mêmes déclinées en de nombreux parcours. Cependant, les intitulés de ces parcours et des UFR ne coïncident pas. Si ce mode de fonctionnement a ses limites, il permet néanmoins de flécher précisément les besoins de chaque unité en termes de personnels et de financements. Cette répartition, si elle entraîne quelques lourdeurs et originalités anormales, offre la possibilité aux acteurs des UFR d'une gestion adaptée de leur fonctionnement. L'une des principales missions de vos élus AGEPS et non-syndiqués tend justement à établir une harmonisation progressive des modalités de passage, d'évaluation, d'enseignement et d'information dans les 17 départements de Paris IV tout en tenant compte des spécificités de chacun...

Bilan et vigilance

Alors que s'achève la période du mandat de deux ans de vos représentants étudiants élus en mai 2008, nous pouvons nous féliciter d'être parvenu à satisfaire la feuille de route que nous vous avions présentée lors des dernières élections. Les Conseils d'UFR se réunissent généralement trois fois par an (une fois au premier semestre ; deux fois au second semestre, au début et à la fin de celui-ci) ; généralement, car cela dépend des statuts dont se sont dotées chacune des UFR. Si la situation l'exige, il elle peut se réunir plus souvent. De la même manière, tous les Conseils se composent de représentants du collège A (professeurs), du collège B (maîtres de conférence, Professeurs Agrégés (PRAG) et chargés de TD), de représentants des personnels BIATOSS et du collège usagers (étudiants) et de personnalités extérieures - ces deux dernières catégories de représentants sont élus pour deux

ans, alors que les autres membres le sont pour quatre ans, mais le nombre de représentants de chacun de ces collèges varie lui aussi d'une UFR à l'autre, en fonction des statuts qu'elle s'est donnée.

Les compétences du Conseil d'UFR concernent en premier lieu les questions de pédagogie et d'organisation des enseignements et de la recherche. Il lui incombe également de veiller à la gestion financière de l'UFR. Il y a deux ans, nous avons axé notre campagne sur l'égalité de tous face aux examens : le point d'orgue de nos propositions était la création d'une semaine de révisions, adoptée par les Conseils centraux en 2007 et mise en place à la rentrée 2008. Nos élus dans les UFR ont veillé à son application dans chaque filière où elle a été l'objet d'échos très favorables de votre part, même si certains enseignants continuent de la conspuer... Nous avons également rappelé l'importance d'étendre le Contrôle Continu à toutes les filières et d'harmoniser les modalités de contrôle des connaissances entre les différentes UFR. Enfin, nous avons obtenu que soit allongé le délai de consultation des copies d'examens ; dans certaines UFR, nous avons demandé et obtenu l'organisation de réunion d'information à destination des étudiants de L3 sur les différents Master. Ces résultats positifs sont le fruit de l'assiduité de nos élus dans les conseils qui, ainsi, a permis que soit prise en compte la voix des étudiants dans les décisions adoptées au sein des UFR : ce rappel n'est pas anecdotique, car, trop souvent, l'habitude avait été prise de faire sans les étudiants qui constituent pourtant, en terme d'effectifs, la première catégorie d'usager à l'université !

Des projets, des projets!

Résultats positifs, certes, mais nous devons poursuivre nos efforts et continuer plus avant pour défendre vos droits et vos intérêts. Nos propositions s'articulent autour de trois champs principaux : d'une part les questions de pédagogie, d'autre part l'information et l'orientation, et enfin la vie étudiante et les conditions d'études. La réussite de notre projet nécessite du travail et une grande coordination, à la fois entre les étudiants de chaque UFR et leurs élus, entre les élus des différentes UFR et, enfin, entre ceux-ci et les représentants étudiants dans les conseils centraux.

Dans le contexte difficile qui nous attend dans les années à venir, avec la poursuite et la mise en chantier de deux des principaux sites de Paris IV (Clignancourt et le site historique de la Sorbonne), nos efforts devront porter en premier lieu sur la diffusion de l'information. C'est pourquoi nous engageons à tenir au moins une fois par an des réunions pour vous présenter notre travail et recueillir vos propositions. En effet, si le rôle d'un élu étudiant au Conseil d'UFR est de vous représenter et de vous défendre, il doit aussi se faire l'écho des décisions qui vous concernent et relayer les informations.

En cohérence avec notre programme pour les élections aux Conseils centraux, en mars dernier, nous souhaitons poursuivre notre travail pour l'amélioration de



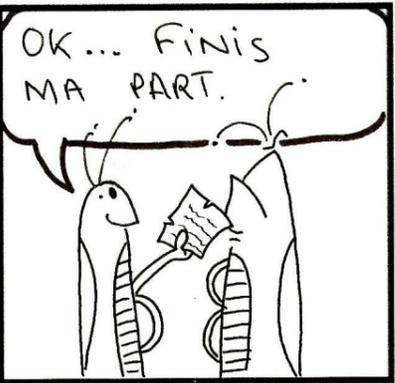
vos conditions d'études. Cela passe par exemple par le remplacement systématique des enseignants qui partent en mission à Abu Dhabi, l'harmonisation du passage en Master 2 avec 10 de moyenne ou la valorisation du tutorat.

Les étudiants qui seront élus auront, enfin, à siéger dans un contexte particulier : travaux à Clignancourt et travaux en Sorbonne. Ces mises en chantier vont nettement compliquer la donne ; dès la rentrée prochaine en effet, plus aucun cours en Sorbonne - ou presque ! Les étudiants vont être « relogés » dans des conditions épiques, toujours rive gauche, mais d'Arcueil au XIIIe arrondissement en passant par Antony ou la rue Jean Calvin... Nous devons être particulièrement vigilants à ce que les étudiants ne soient pas contraints par cette dispersion à passer leur temps dans les transports communs (et qui paiera, d'ailleurs, l'abonnement jusqu'en zone 3 ?) : dans la répartition complexe des locaux, il faudra tenir compte des exigences des emplois du temps !

Mais nous ne perdons jamais de vue le fait que vos élus sont avant tout des étudiants, sans cesse présents à vos côtés. Vous ne devez pas hésiter à les solliciter personnellement ou par mail (retrouvez toutes leurs adresses sur notre site internet www.ageps.org) ! Ils ont besoin de votre voix le 25 mai prochain : n'oubliez pas de glisser votre bulletin dans l'urne !

Ariane BUISSON

Le strip - Marvin & Loomis - Gastronomie



TRIBUNE

HISTOIRE SYNDICALE ETUDIANTE

*Nous devrions pourtant lui porter quelques fleurs
Les morts, les pauvres morts, ont de grandes douleurs*
Charles Baudelaire.

À la demande de l'AGEPS, que je remercie, j'interviens ici pour vous parler du site web Tombeau pour l'UNEF. Ce titre peut surprendre aujourd'hui. Certains se réjouiront. D'autres observeront que, si c'est réjouissant, c'est prématuré (quoi que...). Mais les uns et les autres feront erreur.

Le saviez-vous ? De 1971 à 2001, il y avait deux UNEF. En 1971, sur les débris de l'ancienne UNEF, victime de ses contradictions attisées par Mai 68, deux syndicats s'étaient créés, d'esprits fort différents. Il serait trop long d'expliquer ici toute cette histoire (voyez le site !). Passons tout de suite aux années 1990. L'une de ces UNEF, qui s'était entre-temps baptisée Indépendante et Démocratique (UNEF-ID), avait, sans doute pour mériter ce nom, soutenu toutes les mesures anti étudiantes des gouvernements PS puis, l'habitude prise, celles des gouvernements de droite aussi (ainsi, la réforme Bayrou de 1997, à l'origine de toutes celles qui ont suivi, dont la LRU et le plan licence de Pécresse sont l'aboutissement). Elle n'avait guère de militants, fort peu étudiants, qu'on voyait essentiellement sur les facs au moment des inscriptions, pour faire payer des cartes, et des élections, pour faire voter pour des candidats qui, ensuite, siégeaient rarement dans les conseils. Vous l'avez reconnue : elle a cessé de se prétendre indépendante et démocratique, mais n'a pas changé.

L'autre UNEF avait gardé l'idée saugrenue qu'un syndicat étudiant doit défendre les intérêts des étudiants, quel que soit le gouvernement, et même quand il n'y a pas d'élection à l'horizon. Vous ne pouvez la reconnaître en aucun syndicat national actuellement existant : elle est morte en 2001. L'UNEF qui a cessé d'être ID a appelé cela « réunification ». Ce n'est pas comme cela que les militants d'alors, dont j'étais, l'ont vécu. La direction nationale de l'UNEF a effectivement annoncé en 2000 qu'elle fusionnait avec l'UNEF-ID, parce que l'unité c'était beau, tellement beau qu'elle estimait devoir s'asseoir sur l'opinion presque unanime de ses adhérents. Puis elle a disparu sans laisser d'adresse, et il n'est resté qu'une seule UNEF, ressemblant comme deux gouttes d'eau à l'UNEF-ID. Des méchants ont dit alors qu'il y avait des raisons politiques là-dessous, et que l'opération avait été décidée conjointement par les directions du PCF et de la LCR, que gênaient un syndicat dont la base était décidée à s'opposer aux réformes anti étudiantes du gouvernement Jospin.

Ceux qui voulurent maintenir l'UNEF contre sa direction, qui avaient leur centre à Paris IV (origine lointaine de l'AGEPS), furent balayés en un an : pas facile de lutter à la fois contre sa propre direction, l'UNEF cessant d'être ID, le gouvernement, l'administration, et ceux de ses camarades qui, n'ayant pas tout compris, choisirent de créer, avec la FSE, un groupuscule gauchiste de plus plutôt que de continuer à jouer la carte d'un vrai syndicalisme vraiment étudiant. De cette lutte, il restait un témoignage : le site unef.org, créé à ce moment-là par les AGE d'Évry et Paris IV.

Quelques-uns de ceux qui l'avaient menée ont décidé au printemps 2007 de reprendre ce site, qui était resté en ligne tel quel, pour en faire un témoignage sur l'histoire de notre UNEF disparue. Le contexte était celui du centenaire de la première UNEF, et du bidonnage historique massif monté par l'UNEFexID pour faire croire qu'elle existait depuis cent ans et qu'il n'y avait jamais eu d'autre UNEF qu'elle. Nous avons donc voulu publier des documents et des témoignages pour montrer qu'il avait existé une autre conception du syndicalisme étudiant : d'abord ce que nous avons conservé sur la dernière période, puis ce que d'autres anciens du syndicat, intéressés par notre démarche, nous ont transmis.

Après trois ans, le site compte 529 pages HTML et 417 fichiers PDF (certains de plusieurs dizaines de pages), plus les plus de 2000 messages du forum du site unef.org, qui a fonctionné de 1999 à 2002, avec donc les débats sur la « réunification ». Il concerne encore essentiellement la période 1990 à 2001, même si nous avons quelques documents sur les deux premières décennies, dont le livre publié en 1976 par René Maurice, président sortant.

Le site publie de nombreux documents de l'Union nationale des années 1990 (congrès, guides...) Mais une des particularités de cette UNEF là était l'importance accordée à l'autonomie de chaque syndicat local : la plupart des tracts distribués étaient rédigés localement, ce qui permettait de parler aux étudiants de leurs problèmes concrets. C'est pourquoi nous avons accordé une importance primordiale à la rubrique AGE, avec pour but de créer un dossier pour chacune. Au départ, Paris IV y avait naturellement la part du lion, puisque nous avons presque tout conservé de la dernière période, sous forme informatique principalement. Vous y trouverez en particulier les dix-huit premiers numéros de Trait d'Union, ancêtre de LSD. Nous avons ensuite pu ouvrir des dossiers sur Évry, Caen, Jussieu, Nanterre et, tout récemment, Sciences-Po Paris et Toulouse. Il y a aussi quelques petites choses éparpillées sur d'autres AGE, en attendant mieux.

Nous avons en effet bien l'intention de continuer à enrichir le site. Si vous connaissez, chers lecteurs du LSD, des anciens membres de cette UNEF, merci de leur signaler son existence, et de leur demander s'ils peuvent nous fournir des documents ou nous apporter leur témoignage.

Emmanuel LYASSE,
co-responsable du site "tombeau pour l'Unef",
responsable de l'UNEF Paris IV (AGEPS) de 1997 à 2001

Agenda Culturel

CONCERTS

Récital chant et piano

Mardi 25 mai à 21h
Amphithéâtre Richelieu
Avec Quiu Lin ZHANG,
contralto et Paul BEYNET, piano.
Après son interprétation du rôle
d'Erda dans *L'Or du Rhin à l'opéra
Bastille*, Quiu Lin Zhang, contralto
au timbre exceptionnellement
riche et puissant, vous invite à un
voyage dans le monde de
la mélodie française à
l'univers wagnérien.
Programme :
Wensendonk-lieder de Wagner et
Les Nuits d'été de Berlioz.
Gratuit pour les étudiants et per-
sonnels de Paris IV

Musique en Sorbonne

Jeudi 27 mai 2010 à 20H30
Grand amphithéâtre de la
Concert classique: Mozart,
Andante et Rondo, Liszt, Psaume
13, Kodaly, Hungaricus
Avec Hélène BOULÈGUE, flûte
(Lauréate du Concours jeunes
solistes de la Sorbonne 2009)
et Florian LACONI, ténor.
Le Choeur et Orchestre de Paris-
Sorbonne et le Grand Choeur
de l'UFR de Musicologie.
Denis ROUGER, Chef de Choeur
Direction : Johan FARJOT
Réservation :
www.musiqueensorbonne.fr / 01
42 62 71 71

Chanson française en Sorbonne

Jeudi 10 juin à 21h
Amphithéâtre Richelieu
Avec Anne VANDERLOVE, WEE-
PERS CIRCUS, Marie ESPINOSA,
Marie DAGUERRE.

Fête de la musique

Grande fête de « Chanson fran-
çaise en Sorbonne », avec de
nombreux artistes venus.
Lundi 21 juin à 21h
Amphithéâtre Richelieu

Réservations obligatoires :
01 40 46 33 72 ou
agenda-culturel@paris-
sorbonne.fr

CONFERENCE

Nicolau Rubió, artiste

"Auca de l'home que
escampava la boira"
Vendredi 28 mai à 18h30
Centre d'Études Catalanes
9, rue Sainte Croix de la
Bretonnerie - 75004 Paris
Res.: 01 42 77 65 69 ou
Centre.Etudes-Catalanes@Paris-
sorbonne.fr

THÉÂTRE

Couples versus Coppie

Florilège de courtes pièces fran-
çaises et italiennes
Jeudi 27 mai à 17h30
Amphithéâtre de Malesherbes
Théâtre italien - entrée libre
Avec : Emmanuela Avon, Amina
Bendib, Cecilia Botturi, S.
Digesto, Lisa Estiot, Alice
Léautaud, Luca Magnani, Mariam
Sellamna, etc.
Dirigé par Lucie Comparini et
Isabella Montersino, par l'associa-
tion SORBONIDEA et l'atelier
théâtral « La Mascareta ».

Le Théâtre Molière

Du jeudi 10 au samedi
12 juin à 20h
Réfectoire des Cordeliers
Chaque soir seront données deux
farces en un acte :
Le Médecin Volant et
La Jalousie du Barbouillé.

CULTURE "PARIS EST UNE FÊTE" ... LA FRANCE AUSSI !

Étudiants, étudiantes, vacanciers, flâneurs, touristes et joyeux fêtards, le soleil timide annonce déjà les prémices de son grand retour, car oui ! Les vacances, ça existe ! Pour les chanceux qui arpenteront cet été les plages, bords de fleuves et autres terrasses, la détente devrait être de mise... et quoi de mieux que la musique pour célébrer la fin des examens, de la fac et des responsabilités ?

Car l'été résonne du refrain des festivals, et si le portefeuille et le soleil le permettent, vous fêterez forcément à votre goût.

Les amateurs de rock'n'roll se raviront du traditionnel Rock en Seine (27-29 août) qui accueille cette année entre autres Cypress Hill et Arcade Fire. Le Fucking Rock'n'roll Festival devrait aussi faire des heureux, avec pas moins de 14 artistes du 1er au 3 juillet.

Si la diversité est mot d'ordre, le tout nouveau bébé de la Villette est promis à un bel avenir avec un programme réjouissant du 2 au 10 juillet. Les Solidays quant à eux annoncent un programme où dénicher de bien belles rencontres. Du 26 au 28 juin, fêtez la fin des cours en faisant la B.A qui compensera des dépenses moins avouables!

Enfin, pour les radins et les fauchés, la mairie de Paris organise les Soirs d'Été, ouverts sur la Fête de la Musique et clôturés le 13 juillet sur un bal électro, après un slalom entre jazz, rock, classique,... Avec un programme si riche qu'il propose des bals pour les plus téméraires !

Et si les parisiens ont de quoi se laisser entraîner dans un tourbillon de notes, les festivals de la France entière ne sont pas en reste.

CULTURE L'ARNAQUE EN 3 DIMENSIONS

Le futur est enfin le présent ! Enfilez vos lunettes et tout vous apparaîtra aussi fantastique qu'un dixième mois de bourse ! Le véritable box-office se trouve maintenant sur le chiffre d'affaire des sociétés de construction et distribution de ces fameuses lunettes de mouche - heureusement dans une salle de cinéma, il fait noir. Le voyage promettait donc d'être extraordinaire, et la première impression étonnante : se faire agresser par des bonbons n'est pas de tout repos. La surprise passée, on pense que l'expérience tant vantée vaudra peut-être le détour. Ô naïveté enfantine !

Les bonbons vengeurs ont joué leur rôle de filtre : n'a-t-on pas déjà oublié que le prix étudiant avait étrangement presque doublé

au moment du passage en caisse? C'est qu'il fallait payer la location des prothèses, sans quoi le film tant attendu n'aurait été qu'un infâme millefeuille illisible. Pâtisserie ou cinéma, il n'y

a plus besoin de choisir entre les deux, les étudiants pourront se passer et de l'un et de l'autre. Même la culture tout public est devenue trop chère !

Si encore le film était vraiment un exemple remarquable d'illusion de la 3D - qui nous est accessible tous les jours dans la réalité - mais non ! Effacée de notre esprit la conscience critique ! Celle qui nous souffle que la création cinématographique n'est malheureusement pas la politique des cinémas ayant l'argent nécessaire pour équiper leurs salles - et elles se multiplient ! Nous avons le choix de faire ou non cette expérience - mais pour combien de temps encore ?

Voyant dans cette nouveauté - 20 ans seulement que le Futuroscope l'exploite - une

s'approche de la formation générale offerte en hypo-

khagne», et satisfait avec la demande des «bons élèves de Terminale des filières européennes [qui] déplorent en effet que la quasi-totalité des cours soient dispensés (sic !) en français lorsqu'ils entrent dans l'enseignement supérieur». N'est ce pas plutôt pour se conforter aux injonctions d'application du plan «Réussite en licence» signé Péresse ? Et quand répondra-t-on aux Sorbonnards réclamant des cours d'anglais pour non-spécialistes adaptés aux spécificités de leurs parcours ?

Vos élus Ageps n'ont pas manqué de soulever les nombreux problèmes posés par cette licence. Sélective de par sa capacité (une quarantaine de places), elle amène à Paris 4 la pluridisciplinarité, qui n'est pas

une mauvaise chose en soi, mais dont la place est contestable à la fac, supposée nous mener à la spécialisation dans une discipline. Elle ne peut décemment garantir un enseignement approfondi dans aucune matière en seulement 3h par semaine, et c'est d'ailleurs faire montre d'une bien piètre opinion de la qualité des cours délivrés dans les L1 de toutes nos filières que de prétendre qu'un étudiant ayant eu 3h de cours d'une matière puisse se réorienter en L2 d'une filière dont c'est la spécialité. De plus -et peut-être que les soi-disant mauvais étudiants de Terminale seront d'accord avec nous à ce sujet- quelle pertinence peut-il y avoir à enseigner la littérature française en anglais ? Travaillera-t-on dans la langue de Shakespeare sur un écrit original ou sur texte traduit ? Déjà maltraitée par Sarkozy, La Princesse de Clèves a encore du souci à se faire... Quelle ironie

On ne présente plus les Francofolies de la Rochelle du 13 au 17 juillet dont la programmation est toujours de qualité. Le off n'est pas en reste et les quais offrent à vos oreilles des découvertes précieuses.

À ceux que la musique ne fait pas danser, le festival d'Avignon du 7 au 27 juillet permet de redécouvrir les auteurs dans un environnement magique, et encore un festival off qui mérite sa réputation.

Touristes et flâneurs peuvent enfin passer par les plus grandes villes de France dont le programme résonne aux oreilles et yeux des avertis. Métropoles et petites villes organisent des festivals de qualité. Cinéma, danse, théâtre,... les festivals locaux, peu coûteux généralement, ont la côte !

Il ne vous reste qu'à prier pour que soleil et SNCF ne fassent pas grève commune.

Étudiants, étudiantes, vacanciers, flâneurs, touristes et joyeux fêtards, tous à vos agenda !

Marie-Marine AKERMANN

manne financière, les producteurs des films déjà assurés d'un relatif succès les ont boostés en 3D - *le Choc des Titans* - faisant d'une technique qui aurait pu être novatrice un simple argument marketing. En soi, filmer en trois dimensions pourrait permettre de nouveaux usages des champs de la caméra. S'il est difficile, caméra à l'épaule ou non, de réaliser un film en 2D entièrement perçu à travers les yeux d'un personnage sans avoir mal au cœur, la 3D, elle, rendrait cette expérience inédite et époustouflante. Surtout si l'héroïne en question se balade à dos de dragon et commande aux éléments.

Malheureusement, personne ne l'a encore fait et la 3D reste une simple superposition d'images et de plans bateaux qui ne révolutionnent toujours pas le cinéma. L'alternative reste encore d'attendre dix ou quinze ans et de continuer à soutenir les cinéastes et les cinémas indépendants.

Raphaëlle JAMET

La voix des ÉLUS

Le CA a validé le 7 mai dernier une nouvelle licence 1, pourtant ajournée par le CEVU du 17 avril. Gracieusement caractérisée de « Licence, mention LLCE, spécialité Anglais, parcours Anglais/Lettres et Sciences Humaines », elle offre une formation pluridisciplinaire dont les enseignements seront délivrés en anglais. Soit 3h de cours hebdomadaires de chaque discipline (anglais, histoire, littérature française, culture antique, philosophie et LV2).

Cette L1 (l'étudiant n'y restera que deux semestres comme en prépa, puis se réorientera dans la filière de son choix) ambitionne, d'après la maquette présentée en conseils, de «proposer aux étudiants une formation pluridisciplinaire qui prolonge les enseignements de Terminale et



Zone d'info Les conseils d'UFR

Le 25 mai prochain, nous serons de retour aux urnes pour élire nos représentants dans les conseils d'UFR de l'université Paris-Sorbonne. Mais que sont exactement ces conseils ?

Les conseils d'UFR constituent sans doute les instances les plus proches et les plus représentatives des différentes composantes de l'université. Bien qu'inégaux dans leur nombre entre UFR, les élus étudiants, dont le mandat est de deux ans, jouent pleinement un rôle d'intermédiaire et de porte-parole auprès du corps enseignant.

Ils se réunissent entre 2 et 4 fois par an, regroupent des enseignants, des personnels administratifs et des étudiants pour discuter de tout ce qui touche de plus près à notre UFR c'est à dire : les examens,

le budget de l'UFR, la bibliothèque, les maquettes d'enseignement, la préparation des concours, l'évaluation des enseignements, l'information et la promotion auprès des lycéens, le partenariat entre les différentes filières, etc.

C'est un excellent moyen de faire remonter les problèmes que l'on rencontre dans sa filière et de les résoudre. C'est aussi une très bonne occasion de connaître et se faire connaître des enseignants et des personnels administratifs.

Comme il y a deux ans, il y aura un collège unique pour chacune des 17 UFR de notre université et le nombre de représentants étudiants varie d'une UFR à l'autre (de 10 en Philosophie ou en Histoire à 3 en Musicologie).



Le syndicat indépendant de Paris IV

ageps

01 40 46 32 27

www.ageps.org

contact@ageps.org

Première organisation étudiante de Paris IV, l'AGEPS dispose de nombreux élus dans les différents conseils d'UFR et, jusqu'à aujourd'hui, de 5 élus dans les conseils centraux de Paris IV. En tant qu'étudiants, nous travaillons chaque jour à ce que notre voix à tous soit prise en compte dans la gestion de la fac.

Rejoignez-nous !

Nos locaux:

SORBONNE: salle F646 galerie Claude Bernard, esc. P deuxième étage.

MALESHERBES : salle 113, premier étage

CLIGNANCOURT : salle 303, RDC, à gauche en sortant des amphes

Le Sorbonnard Déchaîné :

Directeur de publication : Julien AUVERT, Rédactrice en chef : Marie-Madeleine BEKO, Comité de rédaction de ce numéro : Marie-Marine AKERMANN, Alice BENSO, Ariane BUISSON, Pierre DECOUSSY, Manon FERRANDI, Julien FOUQUET, Raphaëlle JAMET, Maxime LONLAS, Emma OZAWA, Léon HOTMANN, Simon VACHERON Dessins : Julien AUVERT, Maquette : Xavier HENRY

Avec la participation du FSDIE de Paris 4